

Rapport d'activités

Exercice 2019

Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 24 septembre 2020

Présenté par Cécile Chatagnon,
Directrice

Bernard GIRY, Président



Centre Inter-Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse d'Études, d'Actions et
d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

6 rue d'Arcole – 13006 MARSEILLE

Tél : 04.96.10.06.60 — Fax : 04.96.10.06.69

E-mail : contact@CREAI-PACAcorse.com

Site internet : www.CREAI-PACAcorse.com

Siret 775 559 677 000 15 – APE 8899B – N° Formation 93 130003013

2019 ANNEE DE CHANGEMENT DE PRESIDENCE

Le premier semestre de l'année 2019, a été, marquée par la réalisation des 33es Journées Nationales de formation des professionnels des MAS, FAM et Foyers de Vie, Co organisées pour la première fois à Marseille par le CREAI PACA et Corse et la Fédération ANCREAI sur le thème « Réussir l'accompagnement des personnes dans un monde en transition, leviers et innovation pour s'adapter à la pluralité des besoins et des choix de vie » ont permis d'apporter des réponses aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité/handicap.

Pendant 3 jours, plus de 700 participants venus de la France entière ont pris part aux conférences et ateliers animés par des spécialistes autour de questions actuelles fondamentales associées aux défis de l'accompagnement.

En faisant une large place aux personnes en situation de vulnérabilité au sein de la manifestation, les organisateurs ont pu mettre en pratique et promouvoir davantage le principe de société inclusive.

Le deuxième semestre a été marqué par le changement de présidence au sein de l'instance de gouvernance associative du CREAI Paca Corse.

En effet, Le 20 septembre 2019, M Davin a souhaité laisser sa place de Président, après plusieurs années d'une Présidence soutenue auprès de l'association : en effet, en six années, il a pu mener les chantiers suivants :

- La refonte des statuts du CREAI
- La réalisation du projet stratégique du CREAI et du projet de service
- La rénovation des locaux du 6 rue d'Arcole et la mise en accessibilité du 1er étage pour les personnes PMR
- L'organisation des journées nationales MAS FAM et Foyers de Vie à Marseille en Avril 2019

Mais aussi, des collaborations étroites avec de grandes associations régionales avec qui le CREAI a pu réaliser des travaux et des actions d'animation régionale. Le Conseil d'administration du 20 septembre a donc élu M Bernard GIRY, Président du CREAI.

Notre nouveau président, récemment retraité de l'UGECAM PACA et Corse, diplômé CAFDES de L'EHESP, a dirigé, de 2002 à ce jour, un complexe médico-social à la Gaude (Alpes-Maritimes) ;

Proche du CREAI depuis de longues années, notamment membre de l'Equipe Technique Expertale du CREAI PACA et Corse, assure ainsi un relais dans la complémentarité et dans la continuité des missions dévolues au CREAI, tout en développant la présence de notre organisme dans les départements, au plus près des besoins des ESSMS et des pouvoirs publics, afin de répondre à l'ensemble des besoins exprimés.

Durant cette année 2019, nous avons également animé les territoires en proposant et organisant :

- Les assises de l'action sociale du Conseil départemental des Alpes de hautes Provence, qui nous a fait confiance une nouvelle fois
- Les rencontres bi-départementales afin d'échanger, informations et réflexions autour des préoccupations et des besoins des acteurs locaux.
- La journée Inter régionale Nouvelles connaissances autour de la déficience intellectuelle (DI)
- La journée sur la Réforme de la tarification SERAFIN-PH en partenariat avec l'URIOPSS PACAC

D'autre part, nous avons renforcé nos coopérations avec les acteurs de terrain en signant plusieurs conventions de collaboration avec entre autres : La sauvegarde 13, la PJJ, L'UNAPEI 13 et accueillis de nouveaux contributeurs solidaires comme le Centre Hospitalier de Montfavet, ou l'Association l'Olivier qui nous ont rejoint en 2019.

Enfin, nous avons conduit de nombreux travaux d'études et de recherches.

Tous les travaux entrant dans le cadre de la convention ARS, DRJSCS, CREAI, de conventions au titre de FIR ARS pour PACA et Corse renforcent nos missions d'observation, d'expertise et d'appui technique et participent au financement du CREAI.

Afin de mieux anticiper et planifier ces travaux, nous avons, en accord avec l'ARS et la DRJSCS devancé les discussions au début du mois de juin 2019. Elles ont abouti à la signature d'une convention pluriannuelle 2019/2020, nous permettant ainsi de mieux anticiper et planifier les différents travaux, études et appui techniques pour ces deux exercices.

Pour l'ARS PACA :

- Bilan comparatif de l'activité des Equipes Régionales d'Evaluation de l'Autisme (EREA) en région PACA, années 2015 et 2016
- Bilan du renforcement des CAMSP en région PACA
- Etude des parcours d'insertion professionnelle en faveur des personnes en situation de handicap sur le département du Var (tous secteurs d'emploi confondus : ARS, DIRRECTE, CD...)
- Enquête flash : Jeunes adultes bénéficiant de l'amendement CRETON en Paca
- Enquête flash : La scolarité dans les ESMS de la région Paca
- Elaboration d'un tableau de bord régional recensant les données relatives au handicap : HANDIDONNEES 2019
- 33ème journée nationale de formation des personnels MAS/FAM sur la base de 5 jours de préparation - journées organisées en avril 2019

Pour la DRJSCS PACA et Corse :

- Etude relative à la population des majeurs protégés en Corse

- Enquête qualitative auprès des établissements soumis à l'obligation de disposer d'un préposé
- Etude relative à la population des majeurs protégés en Paca
- Relations entre MJPM et organismes sociaux

Pour l'ARS Corse

- Repérage de la population autiste de 4 à 17 ans en Corse, avec l'appui de la CIRE Sud-Est

Pour le Conseil Départemental des Bouches du Rhône

- Propositions pour optimiser les localisations de 300 places de Foyers de Vie dans les Bouches du Rhône

Pour l'IRESP et l'ARS et en partenariat avec l'ANCREAI

- Etude sur le non-recours

Concernant La formation, l'année 2019 a été marquée par des demandes plus nombreuses d'accompagnement à l'évaluation interne et la démarche qualité avec le logiciel ARSENE.

Le catalogue de formations 2020, réalisé à l'été 2019 a été enrichi de contenus nouveaux comme entre autres :

- La communication positive et le travail d'équipe
- Favoriser l'autodétermination en ESMS
- Sensibilisation à l'accessibilité numérique pour plus d'inclusion
- Employabilité des personnes avec TSA
- TSA et comportements défis à l'âge adulte
- L'accompagnement des personnes atteintes par une maladie neurodégénérative

L'activité formation/appui technique a augmenté en 2019. La réflexion stratégique du fonctionnement de ce pôle, faisant suite, entre autres, à la loi réformant la formation professionnelle d'aout 2018, s'est poursuivi durant l'année 2019.

Durant l'année 2019, le CREAI Paca et Corse a fait l'objet d'un Audit Qualité sur site.

En effet, dans le cadre de la certification DATADOCK, notre OPCO Santé (anciennement Unifaf Paca) a diligenté un contrôle qualité sur notre service formation.

Cette situation, même si elle est intervenue dans un contexte défavorable (absence prolongée de notre chargée de formation) nous a permis néanmoins d'anticiper et d'accélérer les démarches et processus en lien avec la certification Qualiopi initialement prévue en janvier 2021 et récemment repoussée, en raison de la crise COVID de 2020, à janvier 2022.

En 2019, le service formation s'est renforcé autour d'une équipe comprenant :

L'assistante de formation, la chargée de communication, deux conseillères techniques, une secrétaire de direction, une chargée d'accueil et la direction.

La veille et l'information

Les missions du CREAI ne pourraient être réalisées sans un travail de veille réalisé par l'ensemble de l'équipe.

Veille sur les réformes en cours dans le secteur médico-social, veille sur les appels d'offres, veille sur les événements régionaux et les changements associatifs ou les ouvertures de structures, chaque membre de l'équipe contribue à la veille au service de nos missions d'observation et d'information.






Le CREAI reste un acteur important dans la diffusion des offres d'emploi en PACA et Corse dans le secteur (1ere page très largement consultée sur le site).

La refonte du site fait partie des actions pour mettre en œuvre l'axe stratégique sur le renforcement de visibilité et de la lisibilité.

Le recrutement en 2018 d'une chargée de communication devrait faciliter sa réalisation en 2020.

Vous trouverez dans les pages suivantes l'activité du CREAI Paca et Corse pour l'année 2019.

La présentation par l'équipe de l'ensemble de nos missions s'articulera autour des parties suivantes :

-  OBSERVATION : ETUDES, RECHERCHE-ACTION, PRODUCTION DE DONNEES
-  FORMATION/ APPUI TECHNIQUE
-  COMMUNICATION/ INFORMATION/ DOCUMENTATION/ PUBLICATIONS
-  VIE DU CREAI
-  LA VIE ASSOCIATIVE

SOMMAIRE

OBSERVATION : ETUDES, RECHERCHE-ACTION, PRODUCTION DE DONNEES	9
BESOINS DES PUBLICS	9
<i>NON RECOURS AUX ESMS – FINANCEMENT IRESP-ARS POUR L’ANCREAI - 28 JOURS EN 2019 ...</i>	<i>9</i>
<i>ELABORATION DU PROTOCLE « ESTIMATION DE LA PREVALENCE DE L’AUTISME EN CORSE »</i>	<i>9</i>
POUR L’ARS PACA :	10
<i>BILAN COMPARATIF DE L’ACTIVITE DES EQUIPES REGIONALES D’EVALUATION DE L’AUTISME (EREA) EN REGION PACA, ANNEES 2015 ET 2016</i>	<i>10</i>
<i>BILAN DU RENFORCEMENT DES CAMSP EN REGION PACA</i>	<i>11</i>
<i>ETUDE LES DISPOSITIFS D’INSERTION PROFESSIONNELLE POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE VAR</i>	<i>11</i>
<i>ENQUETE FLASH : JEUNES ADULTES BENEFICIANT DE L’AMENDEMENT CRETON EN PACA – FINANCEMENT ARS</i>	<i>12</i>
<i>ENQUETE FLASH : LA SCOLARITE DANS LES ESMS DE LA REGION PACA – FINANCEMENT ARS</i>	<i>12</i>
POUR LES DRJSCS (CORSE ET PACA) :	13
<i>Etude relative à la population des majeurs protégés en Corse</i>	<i>13</i>
<i>Enquête qualitative auprès des établissements soumis à l’obligation de disposer d’un préposé</i>	<i>13</i>
<i>La population des majeurs protégés en région PACA analyse des données agrégées issues des enquêtes DGCS</i>	<i>14</i>
<i>Relations entre MJPM et organismes sociaux</i>	<i>14</i>
POUR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE :	14
<i>PROPOSITIONS POUR OPTIMISER LES LOCALISATIONS DE 300 PLACES DE FOYER DE VIE DANS LES BOUCHES DU RHONE – FINANCEMENT CD13</i>	<i>14</i>
FORMATION	15
BILAN ET COMMENTAIRES	15
LES FORMATIONS INTER ETABLISSEMENTS	15
LES FORMATIONS INTRA ETABLISSEMENT	16
LES FORMATIONS ACR (ACTIONS COLLECTIVES REGIONALES)	17
BILAN CHIFFRE FORMATION	18
LES PRESTATIONS D’ACCOMPAGNEMENT A L’EVALUATION INTERNE AVEC ARSENE	18
LES FORMATIONS ANCREAI	19
AUDIT QUALITE DANS LE CADRE DE LA CERTIFICATION DATADOCK	19
INFORMATIONS GENERALES FORMATION	20
APPUI TECHNIQUE	20
<i>AMELIORER LE BIEN-ETRE MENTAL DES JEUNES SOUS PROTECTION JUDICIAIRE</i>	<i>20</i>
CONSEIL ET EXPERTISE TECHNIQUE	21
<i>PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL FEDERAL « PROJET POUR L’ENFANT »</i>	<i>21</i>
<i>PARTICIPATION AU GROUPE PROJET ARSENE - ANCREAI</i>	<i>21</i>
ANIMATION : COMMISSIONS, ATELIERS, JOURNEES	22
33ES JOURNÉES DE FORMATION DES PERSONNELS DES MAS FAM FOYERS DE VIE	22
JOURNEE INTER REGIONALE NOUVELLES CONNAISSANCES AUTOUR DE LA DEFICIENCE INTELLECTUELLE (DI)	22
ASSISES DEPARTEMENTALES DE L’ACTION SOCIALE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	23
JOURNÉE RÉFORME DE LA TARIFICATION SERAFIN-PH EN PARTENARIAT AVEC L’URIOPSS PACAC	23
RENCONTRES DÉPARTEMENTALES	24
LES COMMISSIONS	24

COMMISSION REGIONALE SESSAD PUIS POLE ENFANCE	25
COMMISSION REGIONALE MAS ET FAM	25
COMMUNICATION	26
PUBLICATIONS & SUPPORTS MARKETING	27
DIFFUSION DES OFFRES D'EMPLOI	28
PUBLICATIONS 2019 (REALISEES ET/OU DIFFUSEES EN 2019)	28
VIE DU CREAI	29
LOCAUX	30
MOUVEMENT DU PERSONNEL	30
STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CREAI	31
STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CREAI EN SECRETARIAT ET COMPTABILITE	31
STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CREAI AU POLE TECHNIQUE	31
FORMATEUR AYANT FAIT L'OBJET D'UN CONTRAT	31
ABSENTEISME DU PERSONNEL	31
FORMATION DU PERSONNEL	31
PARTICIPATION AU SEMINAIRE ANCREAI	31
COMPTABILITE ET PAYE	32
INFORMATIQUE ET NUMERIQUE	32
LICENCES, DEVELOPPEMENT ET MAINTENANCE :	32
MATERIEL	32
MATERIEL BUREAU ET FOURNITURES	32
LA VIE ASSOCIATIVE	32
REPRESENTATION DU CREAI EN 2019	33
<i>LE CREAI, DU FAIT DE SA REGIONALITE ET L'ETENDUE DE SON ACTION, EST SOLLICITE POUR PARTICIPER A DE NOMBREUSES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL ; IL NE PEUT, PAR MANQUE DE MOYENS, REpondre A TOUTES CES SOLLICITATIONS MAIS NEANMOINS, ESSAIE D'ETRE PRESENT SUR CERTAINS CHAMPS.</i>	33

OBSERVATION : ETUDES, RECHERCHE-ACTION, PRODUCTION DE DONNEES

Les études sont principalement réalisées par des conseillères techniques : Sophie Bourgarel, Céline Marival, Amélie Funès.

L'activité du secteur Etudes se consolide sur un niveau d'activité élevé. La reconnaissance par les partenaires du pôle études du CREAI est confirmée par sa présence à diverses instances, et par des commandes croissantes.

BESOINS DES PUBLICS

NON RECOURS AUX ESMS – FINANCEMENT IRESP-ARS POUR L'ANCREAI - 28 JOURS EN 2019

Pourquoi des familles ou des personnes en situation de handicap, qui ont bénéficié d'une notification d'orientation vers un établissement ou un service (ESMS) spécialisé dans l'accompagnement du handicap, ne sollicitent-elles pas une admission en établissement ou un accompagnement par un service médico-social ?

Cette étude, dont le chef de file est le CREAI Paca Corse, a été réalisée en collaboration avec le Creai Nouvelle Aquitaine, Bourgogne Franche Comté et Grand-Est. Elle a identifié les motifs de ce non-recours, décrit les stratégies alternatives des personnes concernées et de leurs proches aidants, et repéré les besoins non couverts.

La finalisation du rapport s'est faite en février 2020.

Un article a été soumis à une revue scientifique à comité de lecture.

ELABORATION DU PROTOCLE « ESTIMATION DE LA PREVALENCE DE L'AUTISME EN CORSE »

La France ne dispose d'aucun système de surveillance des troubles du spectre autistique (TSA) permettant de dénombrer les personnes concernées alors que la stratégie nationale pour l'autisme 2018-2022 recommande d'élaborer des indicateurs fiables et de structurer un dispositif de surveillance. En Corse, le pôle Santé publique de l'Agence régionale de santé (ARS) souhaite pouvoir disposer d'un dénombrement fiable, pour pouvoir apporter une réponse aux perceptions contradictoires des acteurs de terrain concernant la fréquence de ces troubles sur l'île et pour contribuer à la réalisation des objectifs du programme régional de santé (PRS). A cette fin, l'ARS s'est adressée à la Cellule d'intervention en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) et Corse (Cire Paca-Corse) de Santé publique France. La Cire Paca-Corse a souhaité s'associer au Centre inter-Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI Paca et Corse), familier de la problématique des TSA.

L'objectif de cette étude est d'estimer la prévalence des TSA en Corse en 2018 par département, par sexe et selon les tranches d'âge 0-19 ans et 20-59 ans. Les objectifs secondaires sont de décrire plus précisément les types et la sévérité des TSA ainsi que les recours aux soins des personnes atteintes de TSA en Corse, d'évaluer le niveau d'exhaustivité et la qualité des données du Système National des Données de Santé (SNDS) et de contribuer à la définition d'une méthodologie de surveillance des TSA en France.

Actuellement, les données issues du SNDS permettent de recenser une grande partie des personnes atteintes de TSA, mais présentent de nombreuses limites. Notamment, les personnes n'ayant jamais eu recours à une hospitalisation en lien avec leur pathologie et ne bénéficiant pas d'une mise en ALD ne figurent pas dans ces données. De plus, les données individuelles disponibles sont souvent incomplètes, limitant les possibilités de recourir à une méthode de type capture recapture pour estimer une prévalence.

Afin de remédier à ces limites, (i) une collecte de données permettant d'identifier les personnes atteintes de TSA sera demandée directement aux établissements de santé (PMSI) et à l'assurance maladie (ALD) et (ii) un recueil auprès des établissements et services médico-sociaux (ESMS), du Centre Ressource Autisme (CRA), des Equipe Relais Handicap Rares et des services de soins infirmiers à domicile personnes handicapées (SSIAD-PH) sera réalisé. Pour les données issues du PMSI et des ALD23 « Affection psychiatriques de longue durée », le code CIM-10 « troubles envahissants du développement » (F84) sera utilisé. Toutes les personnes âgées de moins de 60 ans, domiciliées en Corse, retrouvées dans au moins une de ces sources de données et pour lesquelles un diagnostic de TSA a été validé entre 2016 et 2018 seront incluses. Une méthode de capture-recapture sera appliquée à ces quatre sources pour estimer la prévalence des TSA en Corse et évaluer l'exhaustivité des sources de données. Les analyses seront réalisées à l'aide d'un modèle log linéaire permettant de tester la dépendance des sources et l'hétérogénéité de capture sur stratification des variables d'intérêt. Enfin, les cas prévalents seront dénombrés par département, selon le sexe et l'âge. Des taux spécifiques et standardisés seront calculés. La consommation de soins des cas sera décrite. Le type de TSA et la sévérité seront également décrits pour les personnes issues du recueil auprès des ESMS et SSIAD-PH.

Cette étude fait l'objet d'une déclaration à la Cnil dont toutes les modalités sont décrites dans le protocole élaboré.

Cette enquête recense, avec Santé publique France, toutes les personnes diagnostiquées avec des troubles autistiques en Corse entre 2016 et 2018. Au départ d'Amélie Funès, Sophie Bourgarel a repris sa mission de recensement. L'analyse des données recueillies est planifiée en 2020, mais a été retardée par la crise du COVID qui accapare les forces de Santé publique France.

POUR L'ARS PACA :

BILAN COMPARATIF DE L'ACTIVITE DES EQUIPES REGIONALES D'EVALUATION DE L'AUTISME (EREA) EN REGION PACA, ANNEES 2015 ET 2016

A partir des données quantitatives issues des rapports d'activité annuels des quatre EREA enfants de la région, l'ARS a confié au CREAI la réalisation d'une analyse comparative de l'activité des EREA en région quant à leur mission d'appui à la réalisation de bilans et évaluations de l'autisme.

Ce travail, qui a bénéficié des éclairages du CRA PACA, a été remis à l'ARS en juin 2019 et présenté au CTRA en juillet par Céline Marival.

En dépit des manquements dans la qualité des données à analyser transmises au CREAI (modèles-type fourni par la CNSA), cette étude permet de constater des avancées dans la procédure de diagnostic complexe réalisée par les EREA entre 2015 et 2016 mais également une meilleure organisation territoriale et une plus grande fluidité du parcours gradué de diagnostic.

Dans la continuité de ce travail, l'ARS a confié au CREAI la réalisation d'une étude sur les CAMSP renforcés Idem pour le travail avec la DRJSCS d'accompagnement du groupe de travail sur les relations entre MJPM et organismes sociaux (qui a été terminé début 2019). A actualiser SVP.

BILAN DU RENFORCEMENT DES CAMSP EN REGION PACA

Entre 2015 et 2017, suite à deux appels à candidature de l'ARS, quinze CAMSP de la région ont fait l'objet d'un renforcement visant à l'amélioration du diagnostic précoce et de la mise en œuvre des premières interventions précoces pour les enfants avec autisme et autres troubles envahissants du développement (TED).

Dans le cadre de la déclinaison du troisième plan autisme 2013-2017 et du plan d'action régional PACA 2014-2017, des missions spécifiques ont ainsi été confiées aux CAMSP sélectionnés, sur le volet du diagnostic et des interventions précoces.

Près de 5 ans après la première vague de renforcement, ce travail démarré au second semestre 2019 (envoi du questionnaire d'enquête en juillet) et remis à l'ARS en juin 2020, étudie l'impact du renforcement des CAMSP sur le déroulement du parcours de diagnostic et d'intervention précoces des enfants avec autisme et autres TSA. Il s'agissait en particulier d'analyser dans quelle mesure les objectifs visés par le renforcement ont été atteints.

ETUDE LES DISPOSITIFS D'INSERTION PROFESSIONNELLE POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE VAR

Résumé du projet

L'accompagnement durable vers et dans l'emploi constitue un enjeu majeur en matière d'insertion des personnes en situation de handicap. Il s'inscrit dans la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale que les Agences Régionales de Santé (ARS) déclinent dans le cadre de l'élaboration de leur projet régional de santé (PRS).

Des dispositifs d'emploi accompagné expérimentaux existent sur certains territoires et contribuent à la réalisation de cet objectif en proposant un accompagnement spécifique et adapté à la fois aux besoins et au projet de vie des travailleurs handicapés désireux de s'insérer ou de se maintenir durablement dans le milieu ordinaire de travail, et à leur employeur.

Afin de s'assurer que la composition de l'offre soit en adéquation avec les besoins, l'ARS Paca a souhaité obtenir un portrait des dispositifs d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap disponible sur le département du Var.

Résultats et préconisations

Ce rapport, démarré en 2019 sera réalisé en 2020.

ENQUETE FLASH : JEUNES ADULTES BENEFICIAINT DE L'AMENDEMENT CRETON EN PACA – FINANCEMENT ARS

Résumé du projet

L'amendement Creton est un dispositif législatif permettant le maintien temporaire de jeunes adultes de plus de 20 ans en établissements d'éducation spéciale (IME, EEAP, etc.) dans l'attente d'une place dans un établissement pour adultes.

La CDAPH se prononce sur l'orientation de ces jeunes vers un type d'établissement pour adultes, tout en les maintenant, par manque de places disponibles, dans l'établissement d'éducation spéciale dans lequel ils étaient accueillis avant l'âge de 20 ans.

La transformation de l'offre médico-sociale, souhaitée par le Premier ministre, devrait permettre de diminuer le nombre des personnes bénéficiant de l'amendement Creton de 20% par an, sur la durée du PRS. Il est donc indispensable de réaliser un état des lieux pour évaluer la situation de départ.

A la demande de l'ARS PACA, le CREAI a sollicité en juillet les six MDPH de la région, pour qu'elles transmettent les renseignements suivants, pour chaque adulte bénéficiant de l'amendement Creton au 30 juin 2019 :

- Age de la personne
- Catégorie d'établissement ou service médico-social pour enfant où le jeune adulte est maintenu grâce à l'amendement « Creton »
- Catégorie d'établissement ou service médico-social pour adulte vers lequel il a été orienté par la CDAPH.

Résultats et Préconisations

Notre recensement évalue à 566 l'effectif de jeunes adultes bénéficiant actuellement de l'amendement Creton dans la région.

Si les établissements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence semblent peu impactés (en pourcentage) par la présence de « Creton » dans le secteur enfant, le département des Bouches du Rhône est particulièrement concerné : 10% de l'effectif global des établissements est composé de jeunes sous amendement Creton.

Dans le Var, le Vaucluse et les Alpes Maritimes, ce pourcentage est centré autour de 8%.

ENQUETE FLASH : LA SCOLARITE DANS LES ESMS DE LA REGION PACA – FINANCEMENT ARS

Résumé du projet

La note complémentaire à l'instruction relative à la territorialisation de la politique de santé fixe l'objectif de porter le « taux de scolarisation à l'école des enfants accompagnés en établissements spécialisés (...) à 50% d'ici à 2020 et à 80% au terme du Plan Régional de Santé ».

Afin de disposer rapidement d'un état des lieux, l'ARS PACA a souhaité la réalisation d'une enquête quantitative courte précisant les pratiques de scolarisation dans les établissements des catégories : IME, ITEP, IEM, IES, EEAP en janvier 2019.

Résultats et Préconisations

Avec environ 20% des effectifs fréquentant le milieu scolaire ordinaire (à temps partiel ou complet) début 2019, l'objectif fixé à 50% puis 80% par la note de février 2018 nécessitera, pour être atteint, une action très volontariste des deux acteurs principaux de ce changement : l'Education nationale et les établissements médicosociaux.

Le chiffre de 30% semble en tous cas possible à atteindre, selon les résultats de cette enquête flash.

POUR LES DRJSCS (CORSE ET PACA) :

ETUDE RELATIVE A LA POPULATION DES MAJEURS PROTEGES EN CORSE

Afin de mieux connaître le profil des personnes faisant l'objet d'une mesure de protection, la DRJSCS de Corse sollicite l'appui du CREAI PACA et Corse pour mener une étude sur cette population (sur le modèle du travail mené pour la DGCS par l'ANCREAI au niveau national en 2015).

A partir d'une enquête par questionnaire auprès des trois catégories de Mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) de la région Corse (préposés d'établissement, services mandataires et mandataires individuels), il s'agissait d'interroger, pour un échantillon de personnes « sous mesure », les grandes caractéristiques de leur situation de vie (en termes sociodémographique, familial, résidentiel, de ressources, d'activité, d'accompagnement médico-social, etc.).

Les résultats de cette étude démarrée au second semestre 2019 ont été remis à la DRJSCS au mois de mai 2020.

ENQUETE QUALITATIVE AUPRES DES ETABLISSEMENTS SOUMIS A L'OBLIGATION DE DISPOSER D'UN PREPOSE

Dans le prolongement de l'enquête par questionnaire menée début 2018 auprès de l'ensemble des préposés de la région, l'action du CREAI s'étendra sur un volet qualitatif à travers une enquête auprès des établissements soumis à l'obligation mais ne disposant pas d'un préposé.

Il s'agit d'obtenir des éléments qualitatifs de compréhension des freins à la mise en œuvre de cette obligation et d'identifier les besoins des établissements pour une mise en conformité avec cette obligation.

A ce stade, le questionnaire d'enquête a été réalisé et validé par les membres d'un groupe de travail composé de préposés d'établissement.

Cette étude a été reportée, à la demande de la DRDJS, afin que le CREAI se consacre en priorité à l'étude sur les majeurs protégés en PACA (voir infra).

Le questionnaire d'enquête devait être envoyé au mois de mars 2020 mais l'envoi a été interrompu par la crise COVID-19.

Dans le cadre de l'appui apporté à la DRDJSCS dans le champ de la protection juridique des majeurs pour l'élaboration du nouveau Schéma régional des MJPM et DPF 2020-2025, la DRJSCS a confié au CREA l'analyse des données issues des remontées d'information semestrielle des MJPM sur leur activité.

Il apporte des informations sur la nature des mesures de protection juridique en PACA, sur la structuration de l'offre de MJPM ou encore sur les principales caractéristiques des majeurs protégés (données sociodémographiques, lieu de vie...).

Ce travail démarré en décembre 2019 (compilation et étude des données disponibles) a été remis à la DRJSCS courant avril et devrait servir de support aux rencontres départementales qui appuieront l'élaboration du futur schéma régional.

RELATIONS ENTRE MJPM ET ORGANISMES SOCIAUX

Une action du Schéma régional visait à Sensibiliser les partenaires à la prise en compte des porteurs de mandat. Son objectif était de Fluidifier les relations entre organismes sociaux et mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

Dans ce cadre, l'expertise du CREA a été mobilisée dans l'animation des réunions de travail (qui se sont tenues au premier trimestre 2019), l'identification des besoins/points de blocages des MJPM afin de les faire remonter aux organismes sociaux et soutenir le groupe dans la formalisation du document à produire à l'issue des réunions de travail.

Cette action a été formalisée dans une convention d'engagements réciproques liant la CAF 13 et chacun des MJPM volontaires. Cette expérimentation devrait constituer un modèle d'action à dupliquer avec d'autres organismes, et sur d'autres départements de la région, dans le cadre du futur schéma en cours d'élaboration (voir infra) et pour lequel le CREA sera une fois de plus mobilisé.

POUR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE :

PROPOSITIONS POUR OPTIMISER LES LOCALISATIONS DE 300 PLACES DE FOYER DE VIE DANS LES BOUCHES DU RHONE – FINANCEMENT CD13

Résumé du projet

Le Conseil départemental des Bouches du Rhône, projetait, dans le cadre du schéma départemental 2017-2022, de créer 300 places en foyer de vie. Pour se rapprocher au mieux des besoins de la population, une étude a été réalisée, pour permettre d'optimiser les implantations de ces futurs foyers de vie, en prenant en compte les implantations actuelles ainsi que les implantations à créer, en fonction des personnes actuellement en attente de places dans les 6 secteurs d'intervention découpant le département, repérées par la MDPH.

Résultats et Préconisations

La quasi-totalité des places peuvent être créées à l'intérieur de foyers déjà existants, puisque les personnes en attente de place habitent, pour leur quasi-totalité, à moins d'une demi-heure de voiture

d'un foyer, à l'exception du pays d'Arles, dont les marges de secteur sont très mal desservies. Les extensions de plus de 30 places sont toutes situées à Marseille.

Elles pourraient donner lieu à la création d'établissements, mais aussi à de l'habitat inclusif, dont on peut penser qu'il sera bientôt la norme. Deux nouvelles implantations de foyers sont proposées. *Un stagiaire de master de Géographie de la santé de Nanterre a permis la réalisation de cette étude techniquement complexe en un faible nombre de jours.*

FORMATION

BILAN ET COMMENTAIRES

- Le catalogue de formation 2020 a été envoyé, comme les années précédentes en version papier à l'ensemble des établissements des régions PACA et Corse, ainsi que par mail. La diffusion s'est faite en septembre 2019.
- Le catalogue était dans la même mouvance que celui de 2019, avec des ajustements et des actualisations de thématiques de formations.
Il a également été revu selon les normes qualité de la formation demandées dans le cadre de Data dock.
- Les résultats 2019 de la formation se décomposent comme suit : 100 demandes
 - 43 propositions non retenues
 - **57 propositions validées soit 57 % des propositions envoyées (y compris des formations inter sous forme d'ACR)**

Répartition des propositions validée par secteur :

Handicap adulte	31	55 %
Handicap enfant	21	37 %
Insertion	2	3 %
Personnes âgées/Sanitaire	3	5 %
Aide sociale à l'enfance	0	0 %

LES FORMATIONS INTER ETABLISSEMENTS

Le nombre de formations inter établissements réalisées au CREAI diminue régulièrement depuis quelques années : 6 formations réalisées en 2019 contre 8 en 2018.

Les formations ACR (détaillées dans une autre rubrique) dans différents départements sont considérées comme des formations inter et complètent cette liste

Liste des formations inter 2019

- Accompagner les personnes atteintes par la maladie de Huntington
- Maladie neurodégénérative
- Coordinateur en ESSMS – 2 sessions
- RBPP Comportements problèmes
- RBPP coopération-coordination

LES FORMATIONS INTRA ETABLISSEMENT

La majorité des jours de formation intra portent sur les thèmes présentés dans le catalogue.

Elles représentent la plus grande part de nos interventions.

Thèmes	Nombre de demandes validées / nombre demandes reçues
Handicap psychique (connaissance, accompagnement)	7 validées / 8 demandes
Situations agressives Communication non violente Habilités sociales Comportements problèmes	6 validées / 10 demandes
Bienveillance Maltraitance Snoezelen/Langage du corps Vieillessement PH	11 validées / 19 demandes
Autisme (RBPP, connaissances générales, TEACCH, comportements problèmes)	6 validées / 11 demandes
Ecrits professionnels Projet service, personnalisé	8 validées / 13 demandes

Dossier de l'utilisateur Outils parcours accompagnement Conscience éthique Coordination	
Relation et coopération familles Protection de l'enfant	5 validées / 7 demandes
Projet établissement	3 validées / 3 demandes
Réforme secteur, SERAFIN, RAPT	5 validées / 12 demandes
Majeurs protégés Secret professionnel	3 validées / 4 demandes
Analyse de pratiques professionnelles	3 validées / 6 demandes

Cette année, le thème « Vie affective et sexuelle » a été demandé 5 fois sans aucun retour positif, contrairement aux années précédentes où le CREA I était plus fortement sollicité pour cette formation.

Les formations autour de l'évolution organisationnelle et législative du secteur médico-social, comme celle que le CREA I propose sur les « Réformes du secteur », « SERAFIN PH » ont été plus nombreuses en 2019.

Les démarches de projet d'établissement s'orientent désormais vers une actualisation ou rédaction SERAFIN compatible

LES FORMATIONS ACR (ACTIONS COLLECTIVES REGIONALES)

À la suite d'un appel à candidatures lancé par UNIFAF PACAC, le CREA I a monté une formation en lien avec l'URIOPSS intitulée « Comprendre et anticiper la réforme de la tarification des ESSMS accueillants des personnes handicapées : le projet SERAFIN-PH ». Le nombre important d'inscriptions en 2017 a conduit au renouvellement par UNIFAF de sessions en 2018 et en 2019.

Ces formations étaient destinées au départ aux personnels d'encadrement des ESMS handicap et ont été élargies aux professionnels d'intervention face aux fortes demandes.

En 2019, de nouvelles sessions interdépartementales animées par Céline Marival ont eu lieu en région PACA et en Corse, sur 5 dates sur les départements 13, 83, 06, et Corse (avec l'URIOPSS).

Avec l'association TEDAI 84, le CREAMI a réalisé 6 sessions de formation dans le cadre d'une ACR UNIFAF signée fin 2018.

La thématique « Développer l'employabilité des personnes TSA : comment les accompagner à la création de leur projet professionnel et sa mise en œuvre ? » sur 5 jours s'est déroulée dans les départements :

- Alpes Maritimes
- Var
- Bouches du Rhône
- Vaucluse
- Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes
- Une session pour un SESSAD des Alpes Maritimes

A la demande d'OPCO Santé (anciennement UNIFAF), cette formation est reconduite en 2020.

Des demandes sur les « Réformes du secteur », « Evolution des politiques publiques » se font davantage sentir dans les structures et associations.

BILAN CHIFFRE FORMATION

- **9 000 heures pour 11 666 heures en 2018 (7 576 heures intra – 1 424 heures inter)**
- **1 303 stagiaires pour 2 060 stagiaires en 2018 (1 099 stagiaires intra - 204 stagiaires inter)**
- **2019 : 6,90 heures/stagiaire** **2018 : 5,66 heures/stagiaire**

LES PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'EVALUATION INTERNE AVEC ARSENE

Pour aider les structures à évaluer leurs prestations, à améliorer les réponses proposées aux personnes, les CREAMI ont produit en 2017 le logiciel ARSENE, application en ligne diffusée par l'ANCREMI permettant de produire l'ensemble des documents obligatoires (rapport d'évaluation interne, plan qualité, annexe au rapport d'activité) et d'inscrire la structure et son management dans un processus tracé d'amélioration continue de la qualité.

A côté des 4 référentiels socles développés en 2017 (handicap adulte, handicap enfant, protection de l'enfance et personnes âgées), ARSENE a ensuite complété sa panoplie de référentiels avec des référentiels spécifiques depuis janvier 2018 : SESSAD, ESAT, SAVS-SAMSAH, SAAD-SSIAD-SPASAD.

En PACA et Corse, 3 accompagnements à l'évaluation interne à l'aide de cet outil ont été réalisés en 2019 auprès des structures suivantes :

- ARSEA Corse (9 établissements ou services)
- AVATH : ITEP-SAVS-ESAT
- IME et SESSAD le Colombier

Cette année 2019 a également été l'occasion de diversifier l'accompagnement proposé pour l'évaluation interne au secteur de la protection judiciaire de la jeunesse. La DIR PJJ PACA-Corse a en effet sollicité le Rapport Activité CREAMI 2019

CREAI en ce sens, en vue d'accompagner l'ensemble de ses 22 structures dans la démarche d'évaluation interne, sur l'année 2020.

En 2019, Les ressources humaines du CREAI ont été complétées pour pouvoir répondre à toutes les demandes.

LA FORMATION CNIGEM-ANCREAI : « FAIRE VIVRE UN GEM DANS L'ESPRIT DU CAHIER DES CHARGES »

Cette formation est dans la continuité des actions engagées depuis 2017 et animée par une conseillère technique du CREAI.

La date réalisée en 2019 à Bastia clôture la session commencée en Corse en 2018.

D'autres sessions prévues fin 2019 ont dû être déplacées en 2020 en raison de grèves nationales de la SNCF.

AUDIT QUALITE DANS LE CADRE DE LA CERTIFICATION DATADOCK

Durant l'année 2019, le CREAI Paca et Corse a fait l'objet d'un Audit Qualité sur site.

En effet, dans le cadre de la certification DATADOCK, notre OPCO Santé (anciennement Unifaf Paca) a diligenté un contrôle qualité sur notre service formation.

Objectif de l'audit :

En application de l'article R.6316-1 du Code du travail, UNIFAF est tenu de s'assurer de la capacité des prestataires de formation à dispenser une formation de qualité au regard des 6 critères définis par le Décret N° 2015-790 du 30 juin 2015, ayant permis à l'organisme de formation d'être inscrit sur son catalogue de référence.

Champ de l'audit :

L'audit s'est déroulé sur le site du CREAI PACA et CORSE à MARSEILLE (13006) le 12 juin 2019. Cinq actions de formation ont été identifiées dans le cadre de cet audit, réalisées entre d'août 2017 et Novembre 2018. Ces formations sont des actions de formation continue.

Résultats :

A l'issue de la procédure, nous avons obtenu une moyenne générale de 76%.

Cette procédure nous a donc permis d'identifier des axes de progression et de formaliser davantage nos nos process. Tout en nous préparant, avant la lettre, au dispositif de certification des organismes de formation initialement prévu en janvier 2021 (date repoussée en 2022 en raison de la crise COVID)

Cet audit a également permis de mettre en évidence des points forts de l'organisme de formation au regard des obligations qualité :

« Le centre de formation CREAI PACA et CORSE dispose d'une équipe de formateurs expérimentés, et d'une bonne connaissance de sa clientèle cible qui lui permet de répondre sur-mesure à la demande des commanditaires. Il a intégré les obligations du décret qualité sur les points suivants :

- *L'adaptation des modalités pédagogiques aux objectifs de la formation*
- *Les moyens et supports mis à disposition des stagiaires*
- *Les moyens d'encadrement pédagogiques et techniques*
- *la production d'évaluations systématiques et formalisées des actions de formation auprès des stagiaires. »*

INFORMATIONS GENERALES FORMATION

En 2019, nous n'avons exceptionnellement pas réalisé de réunion avec les intervenants, reportée en raison de la suractivité demandée par l'organisation des 33èmes JN MAS FAM Foyers de vie et de l'évolution législative régulière ne permettant pas d'avoir des éléments définitifs à transmettre. Le choix a été fait de la reporter en 2020, avec la diffusion d'informations plus abouties.

Le groupe de réflexion sur la formation, initié en 2018, et composé des représentants du CA et de certains membres du personnel a été arrêté après quelques séances.

En effet, en 2020 sera mis en place par l'ANCREAI un groupe de travail inter CREA pour mutualiser les outils et démarches de chacun afin de mener à mieux la démarche audit certification

Une conseillère technique et l'assistante formation ont suivi un DLA Régional sur "la stratégie de développement des activités de formation dans le cadre de la réforme" (et notamment des enjeux liés à la certification de ces activités). Celui-ci a permis de commencer une réflexion sur le référentiel qualité Qualiopi.

En 2019 a été mis en place, un groupe de travail inter CREA, par notre fédération l'ANCREAI pour travailler à la mutualisation sur les outils et les process afin de mener à mieux la démarche audit certification.

APPUI TECHNIQUE

AMELIORER LE BIEN-ETRE MENTAL DES JEUNES SOUS PROTECTION JUDICIAIRE

Initié en 2014, ce projet s'inscrit dans les orientations du projet « Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) - promotrice de santé », dont l'objectif est d'améliorer la santé des jeunes pris en charge par la PJJ, en agissant sur l'ensemble des déterminants de santé accessibles pendant la prise en charge.

Ce projet est réalisé grâce au financement de l'ARS PACA dans le cadre du Plan d'action « Enfants, Adolescents, Jeunes » du Schéma régional de prévention.

L'amélioration du bien-être des jeunes est soutenue grâce à l'étayage réciproque des professionnels de la PJJ et de la santé mentale et grâce à la réalisation d'activités de médiation éducative.

Les actions destinées aux professionnels incitent à développer la connaissance des missions respectives en santé mentale et des professionnels de l'action d'éducation, à développer les compétences des

professionnels sur l'expression de la souffrance des jeunes, à impliquer des partenaires intervenant dans le champ de la santé mentale (en plus du secteur de la psychiatrie) et à consolider des partenariats institutionnels sur les territoires.

Les actions médiation éducative mises en œuvre encourage : L'amélioration de la prise en compte du bien-être mental des jeunes La participation des familles à la construction des actions, l'information des familles sur les risques liés à la souffrance psychique avec temps d'échange ou groupes de parole.

Le Creai, en tant que porteur associatif, assure le pilotage du projet et recherche des financements pour soutenir la réalisation d'actions.

Pour cette année 2019, 52 projets ont été étudiés à l'occasion des 6 Comités Techniques Régionaux prévus par le Projet Bien Etre.

CONSEIL ET EXPERTISE TECHNIQUE

PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL FEDERAL « PROJET POUR L'ENFANT »

Ce groupe de travail permet de rassembler plusieurs CREAL en vue de mener une réflexion sur une modélisation de trame de Projet Pour l'Enfant. A raison d'une rencontre tous les 2 mois, il s'agit, in fine, de permettre aux CREAL de proposer de former tous les professionnels (collectivités territoriales et secteur associatif) concernés par la mise en œuvre du PPE, dans l'intérêt de l'enfant.

PARTICIPATION AU GROUPE PROJET ARSENE - ANCREAI

Ce groupe projet, qui rassemble les conseillers techniques et directeurs référents d'ARSENE dans les régions, permet d'échanger sur les pratiques des différents CREAL (mutualisation d'outils, de problématiques et propositions d'accompagnement).

Ce groupe participe également au développement et aux évolutions de l'outil pour s'adapter en continu aux besoins des utilisateurs (développement de nouvelles fonctionnalités, intégration des dernières RBPP, développement de référentiels spécifiques, adaptation des questions aux personnes accompagnées...).

Déployée sur l'ensemble du territoire en 2017, la solution ARSENE a en effet connu au cours de sa seconde année d'existence de nombreuses évolutions : nouvelles fonctionnalités, développement de référentiels spécifiques à certaines catégories de structures telles les ESAT, les SESSAD ou encore les SAVS-SAMSAH.

En 2019, le groupe projet s'est réuni le 8 avril à Paris et a porté sur la participation des personnes accompagnées aux démarches d'évaluation (travail sur l'adaptation des référentiels notamment)

En PACA, le CREAL est représenté par Céline MARIVAL, Conseillère technique.

33ES JOURNÉES DE FORMATION DES PERSONNELS DES MAS FAM FOYERS DE VIE

Le premier semestre de l'année 2019, a été, marquée par la réalisation des 33es Journées Nationales de formation des professionnels des MAS, FAM et Foyers de Vie, Co organisées pour la première fois à Marseille par le CREAI PACA et Corse et la Fédération ANCREAI sur le thème « Réussir l'accompagnement des personnes dans un monde en transition, leviers et innovation pour s'adapter à la pluralité des besoins et des choix de vie » ont permis d'apporter des réponses aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité/handicap.

Pendant 3 jours, plus de 700 participants venus de la France entière ont pris part aux conférences et ateliers animés par des spécialistes autour de questions actuelles fondamentales associées aux défis de l'accompagnement.

En faisant une large place aux personnes en situation de vulnérabilité au sein de la manifestation, les organisateurs ont pu mettre en pratique et promouvoir davantage le principe de société inclusive.

Au-delà du taux de satisfaction des participants particulièrement élevé, voici quelques éléments de bilan de ces journées :

- 712 participants sur 3 jours
- 4 Plénières, 1 table ronde, 3 mini conférences et 6 ateliers.
- Un espace dédié à des exposants a permis de récolter plus de **7000 euros de recettes supplémentaires** (vente d'espaces et parrainage).
- Autres activités organisées : exposition de photos, concours artistique pour les résidents d'ESMS, pièce de théâtre adapté, démonstration de BAO PAO.

Les demandes de subventions auprès des divers organismes (ARS, CNSA, Conseil régional, Conseils départementaux) ont permis de récolter **+ 20 000 euros**.

JOURNEE INTER REGIONALE NOUVELLES CONNAISSANCES AUTOUR DE LA DEFICIENCE INTELLECTUELLE (DI)

En 2016, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) a réalisé une expertise collective sur les déficiences intellectuelles.

Le CREAI, l'Unapei Alpes-Provence et l'Unapei Sud Paca se sont associés pour organiser le 14 mai 2019, une journée inter régionale présentant les nouvelles connaissances sur la DI.

200 personnes ont répondu présentes.

Le bilan de cette journée est largement positif.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

- Les nouvelles connaissances de la déficience intellectuelle dans le cadre des troubles du neurodéveloppement et leurs conséquences pratiques.

- Les moyens d'évaluation multidimensionnelle utilisés avec un focus particulier sur l'évaluation des comportements adaptatifs,
- Le principe de l'autodétermination et ses implications dans l'accompagnement des personnes, dans l'évolution des métiers et dans le comportement de la personne.
- Les outils de communication aidée indispensables à l'expression de la personne et à sa participation.
- Le centre de référence des Déficiences intellectuelles de causes rares de Marseille.

Ce colloque a fait l'objet d'une convention dans laquelle étaient spécifiées les missions de chaque partenaire : le CREAI se chargeant de l'ingénierie de la journée (recherche des intervenants...) ainsi que la gestion administrative, de la communication (visuel, flyer, signalétique...), de la promotion (inscriptions, mise en ligne des vidéos...), et de l'accueil.

ASSISES DEPARTEMENTALES DE L'ACTION SOCIALE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Depuis 2014, le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence organise des Assises annuelles regroupant l'ensemble des professionnels du Pôle Solidarité.

Plusieurs thèmes ont été abordés comme la territorialisation et ses incidences sur l'organisation et le fonctionnement, la relation avec les usagers, ou encore l'accessibilité numérique.

Cette année, le Thème retenu était : « Chacun pour tous », communiquer pour faire équipe.

Le CD 04 au travers des responsables du Pôle Solidarité a sollicité le CREAI PACA et Corse pour la recherche d'intervenants et l'animation des ateliers au cours de cette journée.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre mars et septembre 2019 afin de définir le cadre d'intervention du CREAI et partager le cadre réflexif.

Le CREAI a proposé et organisé le contenu de cette journée pour laquelle il a assuré la recherche d'intervenants et proposé l'animation globale.

Cette journée a regroupé environ 250 personnes, professionnels du Pôle Solidarité, travailleurs sociaux, personnels administratifs, professionnels de santé et familles d'accueil.

JOURNÉE RÉFORME DE LA TARIFICATION SERAFIN-PH EN PARTENARIAT AVEC L'URIOPSS PACAC

COMPRENDRE LA RÉFORME POUR SE METTRE EN ACTION : du principe de construction des nomenclatures aux hypothèses sur le modèle de la tarification, organisée le 21 novembre 2019.

La réforme SERAFIN-PH, volet principal de la réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes en situation de handicap, a été lancée en novembre 2014.

Elle est l'un des chantiers phare de la transformation de l'offre médico-sociale. La principale ambition de la réforme est de « **fonder le financement des ESMS sur l'objectivation et la liaison entre les besoins des personnes accompagnées et les réponses qui leur sont apportées** ». Elle a pour objectif d'aboutir à un nouveau modèle tarifaire, soutenant les évolutions actuelles de l'offre et facilitant le parcours des

personnes en situation de handicap. A l'aune d'un choix de modèle tarifaire, le seul outil opérationnel reste à ce jour les nomenclatures des besoins et des prestations.

Sous l'égide de l'UNIOPSS et de l'équipe nationale SERAFIN-PH (DGCS-CNSA), en PACA et Corse, l'URIOPSS et le CREAI se sont associés pour organiser une rencontre afin d'appréhender l'usage de ces nomenclatures, d'en tirer une analyse critique et de mettre en perspective les différents modèles de tarification étudiés par le groupe de travail national.

Ce colloque a donc fait l'objet d'une convention dans laquelle étaient spécifiées les missions de chaque partenaire.

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES

Soucieux d'intervenir au plus près des différents territoires, le CREAI PACA et Corse a organisé durant l'année 2019 des rencontres bi-départementales ayant pour objectifs de proposer échanges, informations et réflexions autour des préoccupations et des besoins des acteurs locaux.

Ces demi-journées ont également été l'occasion de présenter nos missions, nos actions locales mais aussi fédérales. Nous y avons proposé une démonstration du logiciel des CREAI « ARSENE » : démarche d'évaluation et de mise en œuvre de la démarche qualité dans les ESSMS. Nous avons également profité de ces temps pour aborder l'actualité du projet SERAFIN-PH.

Enfin, chaque territoire a fait en outre l'objet d'un contenu plus spécifique

4 demi-journées ont été programmées : 3 en métropole sur la base de deux départements regroupés par rencontre, plus une demi-journée en Corse qui a été annulée.

- 1- 14 mars à Sisteron : Utilisation des nomenclatures SERAFIN-PH dans les projets d'établissements et services ; comment se préparer à ces nouveaux modes de tarification ?
- 2- 18 avril à Corte : Présentation des études et travaux menés en Corse entre 2017 et 2019, et à venir. Présentation de la Fédération Française du Sport Adapté. (Annulée)
- 3- 25 avril à Aix-en-Provence : Présentation des études : Eléments pour la recomposition de l'offre de SESSAD en PACA et Géographie de la population en situation de handicap en France métropolitaine
- 4- 30 avril à Draguignan : Présentation des études : Pour le Var : « Amélioration de la connaissance de l'offre et des besoins dans les établissements et services médico-sociaux pour enfants et adultes en situation de handicap dans le Var ». Pour les Alpes-Maritimes « Analyse de l'offre et des listes d'attente dans les ESMS pour enfants des Alpes-Maritimes ».

LES COMMISSIONS

Destinées aux directeurs et chefs de service, ces commissions sont appréciées car elles sont un lieu de rencontres, d'échanges, de savoirs, de questionnements et de production d'idées.

La présence d'un directeur pour la co-animation avec le CREAI apporte à ces rencontres une dimension réflexive supplémentaire, un point de vue de gestionnaire.

La directrice, Cécile Chatagnon, a animé plusieurs de ces commissions en 2019 saisissant ainsi l'opportunité de rencontrer les membres du réseau des ESMS, principalement directeurs et chefs de services.

COMMISSION REGIONALE SESSAD PUIS POLE ENFANCE

Une commission régionale a été organisée en 2019 :

En janvier, sur le thème « Enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et en situation de handicap dans les ESMS » avec une vingtaine de participants, sur la base de deux présentations :

- Présentation par le CREAI Paca et Corse, du rapport du défenseur des droits du 20/11/2015 : « Handicap et protection de l'enfance : des droits pour des enfants invisibles »
- Présentation et témoignages par l'association AMSP : Enfants de l'aide sociale à l'enfance et en situation de handicap /Démarche AMSP d'interconnaissance de secteurs et Dynamique de Parcours.

Cette rencontre a donné lieu à de nombreux échanges et réflexions et à la production d'un compte-rendu.

COMMISSION REGIONALE MAS ET FAM

Cette commission est organisée par le Creai Paca et Corse afin d'offrir un espace aux responsables de MAS ou FAM qui souhaitent s'engager dans une réflexion régionale afin d'échanger sur leurs pratiques, leurs organisations, leurs interrogations et faire connaissance avec leurs pairs.

Deux commissions régionales ont été organisées en 2019 :

La commission du 13 juin a pu être réalisée grâce à l'accueil réservé par l'ESATITUDE d'Antibes de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes.

La matinée fut consacrée à la présentation des travaux menés au cours des deux dernières années sur le territoire Ouest Azur de l'ADAPEI AM qui a souhaité réfléchir à l'élaboration du Projet personnalisé (PP) et à son harmonisation sur les différentes structures d'accueil. Ces travaux ont mis en œuvre une méthodologie permettant la production d'un projet personnalisé imagé, la tenue d'un séminaire et la production d'un mémento à l'usage des professionnels.

L'après-midi de cette Commission a permis de présenter les résultats d'une étude réalisée par le Creai Paca et Corse à la demande de l'ARS. Cette étude a pour objectif de produire une meilleure connaissance de l'offre proposée en Maisons d'accueil spécialisées (MAS), Foyers d'accueil médicalisés (FAM) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) dans le département des Alpes-Maritimes

La commission du 12 décembre a pu être réalisée grâce à l'accueil réservé par la MAS l'ALMANARRE à HYERES.

Les Thèmes du jour concernaient les Dispositifs de Soutien à Domicile et l'Habitat inclusif :

- Présentation d'un PowerPoint sur le dispositif « Habitat inclusif » par Cécile Chatagnon, directrice du CREAI
- Présentation de l'association : « le club des 6 » par Clara Selva, Responsable de ce service du groupe HOMNIA
- Présentation du DSAD (dispositif Soutien à Domicile) de la MAS l'Almanarre par Alexandra Goepfert Directrice de pôle.

Cette rencontre a donné lieu à de nombreux échanges et réflexions et à la production d'un compte-rendu.

COMMUNICATION

Le poste communication qui avait été ouvert le 5 mars 2018, avec l'embauche en CDD de 18 mois 'une chargée de communication, a été transformé en contrat à durée indéterminée à l'issue de cette période, en septembre 2019. Une fiche de poste a été créée et l'intitulé de l'emploi a été modifié en tenant compte des missions assurées ou à développer : de « chargée de communication » pour « responsable de la communication, de l'information et du développement ».

Ce recrutement initialement motivé par l'organisation des 33es Journées Nationales de formation des personnels de MAS FAM et FDV, et par un besoin de promotion globale de l'association, a été confirmé par les nombreuses attentes en matière de communication et d'information émanant des activités du CREAMI (formation, journées de conférences, etc.) et par la nécessité de développer les outils numériques : refonte du site internet, réactivation de la lettre d'information, publications, projet de digitalisation des formations, etc.

- Les missions 2019 de la communication se décomposent ainsi :

Gestion événementielle	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination générale en binôme (avec une CT) - Suivi logistique des prestataires - Suivi administratif - Bilan : présentations sous forme de rapport final écrit et synthétisé PowerPoint - Suivi des subventions - Suivi des budgets - Gestion d'espace exposition (conventions, logistique, livret technique)
Communication événementielle	<ul style="list-style-type: none"> -Création graphique et édition : flyers, programmes, affiches, cahier du participant, roll-up ...) - Diffusion des photos - Suivi de montages des vidéos et diffusion -Communication : presse (communiqué de presse, accueil et suivi journalistes)
Communication globale	<ul style="list-style-type: none"> -Création de supports marketing : roll-up, flyers, brochures, autres (carte de vœux, illustrations de signatures...) -Promotion des actions via des outils numériques (plateformes dédiées ou autre) : 22 mini-sites d'inscription aux formations et aux journées de colloques (Weezevent), 40 campagnes emailing (Mailjet), gestion et environ 100 posts sur le compte Twitter, Mise en place d'une chaîne

	<p>YouTube avec mise en ligne des 15 vidéos des 33es JN et de la journée DI</p> <p>-Refonte du site internet : élaboration d'un cahier des charges, sélection d'agences web et suivi pour récolte des propositions.</p>
Publications	<p>- Catalogue de formations</p> <p>-Handidonnées 2019</p> <p>-Revue du CREAI</p> <p>- Répertoire des séjours de vacances à partir d'échanges pour les résidents d'ESMS (coordination en binôme)</p>
Réseau/parteneriat	<p>Participation aux réseaux régionaux de chargées de communication (URIOPSS, CRESS)</p>

PUBLICATIONS & SUPPORTS MARKETING

La formation régulière depuis 2018 aux logiciels de publication assistée par ordinateur (Indesign, Illustrator, Photoshop) et l'abonnement annuel à la suite Adobe donnant accès à ces logiciels, a permis au CREAI d'être indépendant d'un point de vue graphisme, et donc d'être plus productif en outils de communication tout en réduisant les coûts.

- Catalogue des formations 2020 : introduction de nouvelles formations, révision des contenus, création et ajout de nouvelles pages (conditions générales de vente)

- Revue thématique du CREAI : la dernière revue du CREAI sous la coordination de Philippe Pitaud et Vincent Meyer, et intitulée « Autour de la Table » a été réalisée en interne, et 250 exemplaires imprimés.

- HandiDonnées 2019 : Ce document a été également mis en page en interne et 250 exemplaires ont été imprimés. La version numérique étant en ligne et libre d'accès sur le site du CREAI.

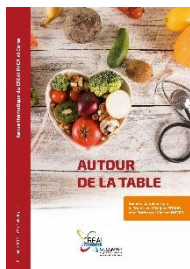
- Répertoire des séjours de vacances basés sur des échanges entre résidents d'ESMS : en collaboration avec l'URIOPSS PACAC. Le CREAI étant chargé d'élaborer un répertoire qui recense les ESMS partenaires de ce projet en fonction de leur spécificité et l'URIOPSS travaillant à une convention entre ESMS et à un guide d'accompagnement pour mettre en place ce type d'action. Ce répertoire sera uniquement en version numérique et ne sera pas diffusé en dehors des ESMS partenaires pour des questions de respect du RGPD.

DIFFUSION DES OFFRES D'EMPLOI

Le service emploi a enregistré 307 propositions de postes en 2019 (316 en 2018).

Soit un total de 12 050 € pour 2019 (13 570 € en 2018).

PUBLICATIONS 2019 (REALISEES ET/OU DIFFUSEES EN 2019)



Autour de la Table

Pr P. Pitaud ; Pr V. Meyer ; J-L. Charlet ; A. J. Audibert ; P. Delor ; J. Gaucher ; D. Burel ; G. Ribes ; L. Tosti et A. Poupault.

CREAI PACA et Corse, 70 pages, 2019.

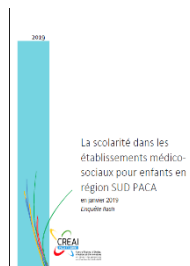


HandiDonnées 2019 région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Panorama régional de données sur le handicap.

Sophie Bourgarel.

CREAI PACA et Corse, 48 pages, 2019.



La scolarisation dans les établissements médico-sociaux pour enfants en région SUD PACA

CREAI PACA et Corse

CREAI PACA et Corse, 27 pages, 2019.



Bilan comparatif de l'activité des Équipes Régionales d'Évaluation de l'Autisme (EREA) en région PACA

CREAI PACA et Corse

CREAI PACA et Corse, 42 pages, 2019.



État des lieux relatif aux préposés d'établissement présents sur le territoire régional

En lien avec le GT3

Céline Marival.

CREAI PACA et Corse, 36 pages, 2019.



Les jeunes adultes bénéficiant de l'amendement Creton en PACA en 2019

Note synthétique

Sophie Bourgarel.

CREAI PACA et Corse, 12 pages, 2019.



Géographie de la population des enfants en situation de handicap en France métropolitaine

A. Etchegaray ; S. Bourgarel ; H. Mazurek ; S. Rican.

Santé Publique 2019/2 (vol31), 9 pages, juillet 2019



Amélioration de la connaissance des besoins et de l'offre médico-sociale

dans les établissements et services médico-sociaux pour adultes en situation de handicap dans les Alpes-Maritimes

Amélie Funes ; Sophie Bourgarel ; Anaïs Héraud.

CREAI PACA et Corse, 51 pages, janvier 2019

VIE DU CREAI

LOCAUX

Il restait à finaliser l'élévateur mais pour cela nous avons dû consolider le sol du rez-de-chaussée.

Pour ce faire, nous avons échangé 3 caves avec un autre copropriétaire ; caves qui contenaient plus de 50 ans d'archives ; cet échange devant notaire, l'organisation du débarras de caves et les travaux de consolidation du sol ont ralenti l'installation de la machine. Aujourd'hui, l'élévateur est en place et fonctionnel depuis peu.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Employé CDI

- **Nathalie PARRA**, est embauchée sous contrat à durée déterminée à temps plein du 05/03/2018 au 05/09/2019 en qualité de chargée de communication pour aider l'association face à une augmentation temporaire du volume d'activités en lien avec la réalisation des journées nationales de formation MAS FAM Foyer de Vie en avril 2019 et à la déclinaison en terme de communication de l'orientation du projet stratégique associatif « *rendre plus lisible et plus visible le CREA PACA et Corse* ». **Passage en CDI le 01/09/2019**
- **Virginie ROUSSELET** Renouvellement CDD du 01/01/2018 au 28/02/2019, temps partiel, **Passage en CDI le 01/03/2019**
- **Amélie FUNES** Congés maladie depuis le 25/09/2019 puis congés maternité
- **Marie Pierre COSTA** est embauchée en CDI à temps partiel le 16/09/2019 en tant que conseillère technique

Employé CDD

- **Elodie ROURE** CDD de remplacement maladie d'Hélène CATTANEO, à terme précis du 10/12/2018 au 21/12/2018 et 1^{er} renouvellement du 22/12/2018 au 15/03/2019, en qualité de conseillère Technique, temps partiel, dans l'attente d'une réponse pour son CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche)
- **Elodie ROURE** CDD pour accroissement de travail du 18/3/2019 au 30/04/2019, départ le 30/04/2019
- **Estelle GAST** est embauchée sous contrat à durée déterminée à temps plein, du 21/01/2019 au 19/07/2019, dans le cadre d'une mission spécifique afin d'aider l'association à réaliser la tâche « Suivi de la collecte de l'Enquête nationale des établissements sociaux handicap 2018 », diligentée en région par la DREES et selon une convention de partenariat avec l'ARS.

DEPARTS

- Elodie ROURE, fin de CDD le 30/04/2019
- Estelle GAST, fin de CDD le 17/07/2019
- Hélène CATTANEO licenciement pour inaptitude physique le 16/05/2019

STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CREAI

STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CREAI EN SECRETARIAT ET COMPTABILITE

- Nassim DAROUCHE du 30/09/2019 au 04/10/2019 stagiaire IEJ S13 pour une formation « Gestion Administrative »
- Lisa DAVIN en tant que stagiaire bénévole en renfort auprès des équipes Juin, Juillet 2019

STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CREAI AU POLE TECHNIQUE

Aloysius BARBIER GUILLOU du 19/02/2019 au 13/06/2019 étudiant MASTER 1 « Mention géographie, Aménagement, Environnement et Développement ».

FORMATEUR AYANT FAIT L'OBJET D'UN CONTRAT

- Raphaël CURTI (Formateur)
- Julie HERBAUT (Formateur)

ABSENTEISME DU PERSONNEL

Amélie FUNES en maladie / maternité depuis le 29 Septembre 2019

Hélène CATTANEO en maladie depuis le 17 Mars 2017

Ensemble du personnel, plusieurs arrêts de plus ou moins courte durée, au total 55 jours.

FORMATION DU PERSONNEL

- Formation séminaire ANCREAI directeurs et conseillers techniques : Céline MARIVAL, Sophie BOURGAREL
- EXCEL sur mesure : Agnès BLANJOUÉ
- ACR Réseaux sociaux : Nathalie PARRA
- Formation Gérer Public difficile : Céline MARIVAL
- Formation « INDISIGN » : Nathalie PARRA
- EXCEL Initiation : Cécile CHATAGNON, Marie Pierre COSTA

PARTICIPATION AU SEMINAIRE ANCREAI

Céline Marival, Amélie FUNES et Sophie Bourgarel ont participé au séminaire d'été de la fédération ANCREAI.

COMPTABILITE ET PAYE

Sous-traitante de la paye et révision comptable auprès du Cabinet d'Expertise Comptable Luc POZZO DI BORGIO sous le logiciel Quadratus Compta et Quadratus Paye.

INFORMATIQUE ET NUMERIQUE

LICENCES, DEVELOPPEMENT ET MAINTENANCE :

- Renouvellement licence ESRI (ArcGIS) pour la cartographie
- Abonnement licence Office365 (renouvellement annuel)
- Renouvellement contrat de maintenance de l'application Sphinx pour la réalisation d'enquête
- Renouvellement tacite contrat 1=2 pour le site web du CREA
- Renouvellement tacite contrat INSITU pour la maintenance réseau au rythme de 1 jour par mois

MATERIEL

- Achat Tour informatique, Ecran PC service documentation
- Achat PC portable, service pôle technique

MATERIEL BUREAU ET FOURNITURES

Eviter les ruptures de matériel de bureau, assurer un accueil café, préparer une salle nécessitent une vigilance particulière.

L'aide-documentaliste est aussi en charge de la gestion du stock et de la préparation des commandes pour les petites fournitures de bureau et denrées alimentaires pour l'accueil café.

Par ailleurs la préparation des salles lors des sessions de formation, des réunions des instances est assurée collectivement le plus souvent par le personnel administratif.

LA VIE ASSOCIATIVE

En matière de gouvernance associative, l'année 2019 aura été marqué par le changement de présidence.

En effet, lors du Conseil d'Administration du 20 septembre 2019, M Davin a souhaité, comme il l'avait annoncé l'année précédente, laisser sa place de président du CREA Paca et Corse.

C'est M Giry, ancien directeur des établissements de l'UGECAM de Nice, qui a donc été élu comme président du CREA Paca et Corse.

Le Bureau est renouvelé de la manière suivante :

Rapport Activité CREA 2019

- Président : Bernard Giry
- Vice-pdt délégué : Serge Davin
- Trésorier : Bruno Sourrieu
- Trésorier adjoint : Yves Larrieu
- Secrétaire général : Jean-Pierre Faurand
- Secrétaire général adjoint : M Malaterre
- Conseillers : Sébastien Pommier ; Pierre Fusté

Le conseil d'administration valide à l'unanimité la composition du nouveau Bureau.

Le nouveau Président, Bernard GIRY, est autorisé par les membres du CREAI a signé toutes les conventions et documents officiels nécessaires au fonctionnement des services du CREAI PACA et Corse.

En 2019, les instances du CREAI se sont réunies aux dates suivantes

BUREAU	4 séances	25 janvier 1 mars 26 avril 22 octobre
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4 séances	12 avril 17 mai 20 septembre 13 décembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ordinaire	7 juin	

REPRESENTATION DU CREAI EN 2019

Le CREAI, du fait de sa régionalité et l'étendue de son action, est sollicité pour participer à de nombreuses commissions et groupes de travail ; il ne peut, par manque de moyens, répondre à toutes ces sollicitations mais néanmoins, essaie d'être présent sur certains champs.

Nous citerons pour mémoire, que le CREAI intervient régulièrement dans les instances suivantes :

- **CRSA PACA, C.S.P.A.M.S et CSOS, CSDU** : M Davin titulaire, Mme Piteau-Delord et M Giry, suppléants.
- **CTRA** : présence de Mme Chatagnon
- **COS du CRA** : présence de Mme Chatagnon

- **IES E Santé-Sud (ex Gradès)** : Le CREAI est membre de cet organisme. M Davin et la directrice participent aux instances.
- **ORS PACA** : M. Davin représente le CREAI au Conseil d'Administration
- **ARI** : le CREAI est représenté au CA par M DAVIN
- **ANCREAI** :
 - Participation régulière de la direction et du Président au Conseil d'Administration et au Comité des directeurs.
 - En juillet 2019, participation des conseillers techniques au séminaire annuel à Dijon.
 - Participation aux groupes de travail nationaux : Handidonnées national, Protection de l'Enfance
- **CDCA 84** : un administrateur du Vaucluse représente le CREAI, remplacé en cours d'année par Mme Chatagnon
- **CDCA 06** : un administrateur des Alpes-Maritimes représente le CREAI
- **CEDH 06** : représentation du CREAI par M Giry
- **CTS des différents départements** : le CREAI est représenté dans tous les départements : 04, 05, 06 et, 83 et 84 par des administrateurs ou techniciens du CREAI.
- **CTP du CAFDES** : Participation de la direction
- **Groupe de travail sur l'unification des dispositifs d'appui aux parcours complexes de l'ARS**
- **Participation du CREAI à l'élaboration du projet territorial de santé mentale des BdR (PTSM13 piloté par l'ARS et animé par le CRES.**
- **CD 84** : groupe de travail relatif à l'innovation et les mutualisations, dans le secteur de l'accompagnement des personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap
- **ARS PACA** :
 - Participation du CREAI aux ICR groupe familles aidants
 - COPIL régional des UEMA
 - Comité de sélection-AAC et AMI des UEMA et UEEA
 - Réunion sur la campagne budgétaire
 - Visite de Madame Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées
 - Présentation Handidonnées numérique à l'ARS
 - Réunion sur l'étude Camsp renforcés
 - Participation au groupe GT 9 Stratégie Pauvreté de la DRJSCS
 - Réunion de lancement pour le déploiement de la plateforme TND dans les Bouches-du-Rhône
 - Comité de sélection pour la mise en place d'une plateforme d'orientation et de coordination TND pour les départements des Alpes-Maritimes et du Var
- **ARS CORSE**
 - Participation à l'AAP MAS TSA

Partenariats et accompagnements techniques

- Participation au comité de pilotage pour le colloque des EEAP avec le CH Montfavet
- Accompagnement de l'Association ISATIS DT 83 au Projet d'Etablissement du FAMJ ET SAMSAH
- Accompagnement de l'IME les Hirondelles 06 à la réécriture du Projet d'Etablissement La Vie Associative
- Accompagnement à la réflexion et à l'ajustement des postures Familles/Professionnels au sein du FAM et SAAJ »
- Rencontre avec les responsables de l'Association Rayon de Soleil 06 pour un accompagnement associatif
- Formation : Les réformes en cours dans le secteur du handicap" IME SESSAD les Chênes 06
- Les réformes en cours dans le secteur du handicap pour le SAVS de Pertuis

Rencontres partenariales :

- M Lionel DANY, professeur à l'AMU
- M François SENTIS, directeur général de l'IRTS
- M Sébastien POMMIER, Sauvexgarde 13
- La délégation de NEXEM en région
- L'IESTS
- L'IMF
- Conseils départementaux de la région PACA : CD 04, CD 84, CD 13
- La DIRPJJ sud-Est
- La DRJSCS
- L'URIOPSS
- Rencontre avec Mme Dagnet Région Sud
- La Mairie de secteur de Marseille 6^{ème}-8^{ème}

Centre Inter-Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse d'**Études, d'Actions et**
d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

6 rue d'Arcole – 13006 MARSEILLE

Standard : 04.96.10.06.60 – Emploi Info : 04.96.10.06.66 – Fax : 04.96.10.06.69

E-mail : contact@CREAI-PACAcorse.com

Site internet : www.CREAI-PACAcorse.com

Siret 775 559 677 000 15 – APE 8899B – N° Formation 93 130003013